



Les 3... chiffres du Syndic

1.50

C'est le prix du croissant que vous achèterez désormais à la

roulotte à pain

de l'Ancienne gare. En effet, en attendant l'installation définitive de la

Au cœur des saveurs

dans la future boulangerie-sandwicherie située dans les nouveaux bâtiments, dont la mise à disposition est prévue pour le premier trimestre 2021, la famille Daniel Baumgartner vous propose d'ores et déjà du pain et de délicieuses viennoiseries, à l'emporter ou à déguster debout autour d'un café. Bien sûr, cette installation provisoire complexifie la circulation dans le périmètre, mais poussera chacun à porter une attention soutenue au trafic scolaire, des lignes de bus ou du chantier.

1.50, c'est aussi le prix d'un litre de lait en self-service à la ferme de Montelly où l'on trouve aussi du beurre et de la crème, le demi-litre de jus de pommes à la ferme de la

Plantaz ou le décilitre de vin blanc « Doral » que l'on peut acquérir en bouteilles au domaine de la Tour. Le renouveau du commerce local est réjouissant !

30

C'est la vitesse en km/h désormais autorisée dans toutes les rues de Crassier, sauf bien sûr les axes cantonaux en traversée, comme la route de Nyon ou de Genève où l'on continue à rouler à 50 km/h. Cette limitation de vitesse est attendue depuis longtemps à la rue de La Tour, à travers laquelle les voitures ont l'habitude de rouler trop vite, même après les derniers aménagements routiers ; espérons que cette limitation retiendra les conducteurs, notamment les frontaliers, d'utiliser une rue villageoise pour aller prendre l'autoroute !

La Municipalité est en tout cas heureuse de voir que ses tentatives, avec l'appui des riverains, ont été finalement fructueuses. Elle espère toutefois que les premières victimes des contrôles radar ne seront pas des Crassiérans !

174

C'est la surface dont il faudra disposer sur le territoire de la République française pour construire un giratoire digne de ce nom à l'intersection des routes de Genève et Nyon. Ce rond-point, qui permettra de fluidifier le trafic tout en donnant une certaine priorité aux transports publics, est déjà à l'étude depuis des mois, en concertation avec la mairie de Divonne. Nos amis français ont souhaité un temps de réflexion supplémentaire pour examiner une éventuelle déviation de la circulation des transports publics, uniquement, sur la Voie verte, qui se verrait élargie de façon à créer deux pistes bien distinctes. Cela permettrait aux transports publics d'éviter l'encollement matinal sur la route principale Crassy-Divonne et les bouchons plus tenaces d'un peu, il faut l'admettre, à la perte de priorité des voitures venant de France dans l'ovale-point de l'Aqueduc. La balle est donc dans le camp hexagonal, avec lequel nous travaillons dans un esprit constructif et amical.

Serge Melly, Syndic

La Nuit est Belle à Crassier - Jeudi 26 septembre

La Commune de Crassier s'associe à l'événement proposé par la Région de Nyon, en collaboration avec le Grand Genève, la Société d'Astronomie de Genève (SAG) et le Musée d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG). Pour ce faire, elle éteindra la totalité de son éclairage public le soir et la nuit du jeudi 26 septembre.

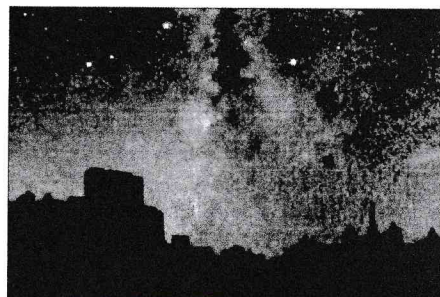
Pourquoi participer? L'objectif est d'informer le public sur les enjeux qui se cachent derrière la problématique de la pollution lumineuse avec ses impacts sur les consommations d'énergie superflues, la biodiversité et la santé. Un grand

nombre des communes régionales, suisses et française, ont répondu présentes à l'appel.

La nuit du 26 septembre offre des conditions astronomiques idéales : nouvelle lune, voie lactée visible dès le coucher de soleil, observation de Saturne et Jupiter. Si la météo est clémente, cette nuit offrira donc un instant propice à l'observation des étoiles.

Qu'est-ce que cela implique? Pour participer à l'extinction, Crassier a choisi de ne pas allumer l'éclairage public pendant une nuit. La sécurité sera toutefois assurée par une signalisation lumineuse

d'appoint aux abords des passages piétons.



De plus amples informations sur la pollution lumineuse sont disponibles à travers l'Office Fédéral de l'Environnement et l'Association Suisse pour l'éclairage.